





La Mairie vous accueille

• du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h www.mairie-castelginest.fr



Pharmacies de garde



7 avril Pharmacie des Arts 83 route de Fronton à Aucamville 05 61 70 26 15

14 avril Pharmacie Centrale

15 avenue des Chalets à Launaguet 05 61 74 04 57

21 avril Pharmacie du Pont de l'Hers

36 route de Bessières à Launaguet 05 61 74 85 34

28 avril Pharmacie des Vitarelles

3 route de l'Hers à Lespinasse 05 61 82 03 82

1er mai Pharmacie du Quinze

21 route de Bessières à Pechbonnieu 05 61 09 88 48

5 mai Pharmacie de Buffebiau

46 rue de la Pépinière à Castelginest 05 61 70 17 33

8 mai Pharmacie Glandor

168 avenue de Toulouse à Cépet 05 61 09 55 86

ÉDITORIAL DU MAIRE

UNE NATURE BELLE ET PRÉSERVÉE 600 ARBRES PLANTÉS

Chères Castelginestoises, Chers Castelginestois,

Le printemps est de retour et notre ville fleurit et se colore un peu plus chaque jour.

Afin d'être en cohérence avec les conditions climatiques qui ont beaucoup évolué ces dernières années, nous privilégions au sein des services municipaux les plantations d'essences locales et faibles consommatrices en eau.

Vers un retour aux sources

Notre partenariat avec l'association locale Arbres et Paysages d'Autan est une garantie supplémentaire dans ce sens. Forts de leur expérience, ils ont pour mission de valoriser et de promouvoir la haie champêtre et l'arbre dans



les territoires, leurs rôles écologiques et leur biodiversité.

Dès le mois de février, nous avons procédé à 600 plantations d'arbres et arbustes haies qui portent à 2102 le nombre d'arbres plantés depuis 2020.



Objectif vert : 1000 arbres plantés d'ici fin 2024 à Castelginest

Pour un Castelginest encore plus vert, nous multiplions les plantations d'arbres dont les bénéfices sont nombreux : les arbres stockent le carbone dans leur tronc et leurs branches, c'est aussi un lieu refuge pour de nombreuses espèces, ils améliorent la qualité de l'air et favorisent l'infiltration des eaux pluviales, ils sont un rempart contre les îlots de chaleur urbains et enfin, ils sont source indéniable de bien-être pour les habitants.

Inclure les nouvelles générations dans notre démarche municipale de préservation de la nature

Les petits Castelginestois ont contribué, dans le cadre des services jeunesse municipaux, aux activités de plantation, alliant convivialité et sensibilisation des jeunes générations à la préservation de la nature, vitale pour tous.

Amitiés,

Grégoire CARNEIRO Maire de Castelginest Vice-Président de Toulouse Métropole

Droits des femmes







Cette année, pour la Journée des droits des femmes le 8 mars au cinéma municipal Le Castélia, la municipalité et le cinéma ont choisi de diffuser le film «Il reste encore demain» de Paola Cortellesi en avant-première à Castelginest. Au total, ce sont 180 personnes qui ont pu apprécier ce film primé 3 fois au Festival de Rome.

À la sortie de la séance, toutes les femmes et tous les hommes présents se sont vus offrir un bouquet de mimosa par l'association du Comité de Jumelage, tradition italienne! Un cocktail offert par la municipalité a clôturé cette belle soirée.

De nombreux intervenants se sont exprimés sur la scène du Castélia : Monsieur le Maire Grégoire Carneiro, Christine Benetti, Présidente du Comité de Jumelage, Colette Laurens, Présidente de Castel Arts, Nadine Pizzinato, Secrétaire de Castel Arts et Marie-Hélène Delcassé, Adjointe au Maire déléguée à la Culture.

Conseil Municipal Jeunes

Réunion du 29 février 2024 de la commission Environnement du Conseil Municipal des Jeunes en présence de Marie Perret, conseillère municipale à l'environnement.



Le samedi 2 mars, le CMJ de Castelginest a participé au deuxième rassemblement des Conseils Municipaux de Jeunes de Haute-Garonne.

Le Conseil Départemental a réuni les Conseils Municipaux des Jeunes haut-garonnais pour la deuxième édition à l'Hôtel du Département avec plus de 150 jeunes de 27 communes.

Une 2^{ème} journée réussie sur le thème «Ensemble on va plus loin» qui pose les bases du réseau de Conseils Municipaux de Jeunes de Haute-Garonne.

3⊿ème Bourse aux minéraux

salle polyvalente Joséphine Baker

L'association Cristal de Roche vous donne rendez-vous les 6 et 7 avril 2024 pour découvrir l'univers des minéraux et fossiles. Ouvert samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h. Buvette et gourmandises sur place.

19 avril

Exposition Catherine Calonne & au 10 mai Jean-Claude Rotger

centre culturel municipal Jean Laurent

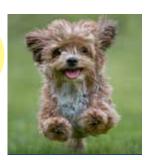


Vernissage le 25 avril à 18h30 ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h Samedi de 10h à 12h

er

Fête canine

salle polyvalente Joséphine Baker



de 14h à 18h

parking de la salle polyvalente Joséphine BAKER Concours de beauté canin LOF et non LOF &

Présentation de tortues Inscriptions avant le 20/04/2024 Renseignements au 05 61 37 48 30



Commémoration du 8 mai 1945

Monument aux Morts & salle polyvalente J. Baker



11h, cérémonie de dépôt de gerbes au Monument aux Morts 12h, apéritif offert par la Municipalité à la salle polyvalente

Bal dansant «Guinguette»

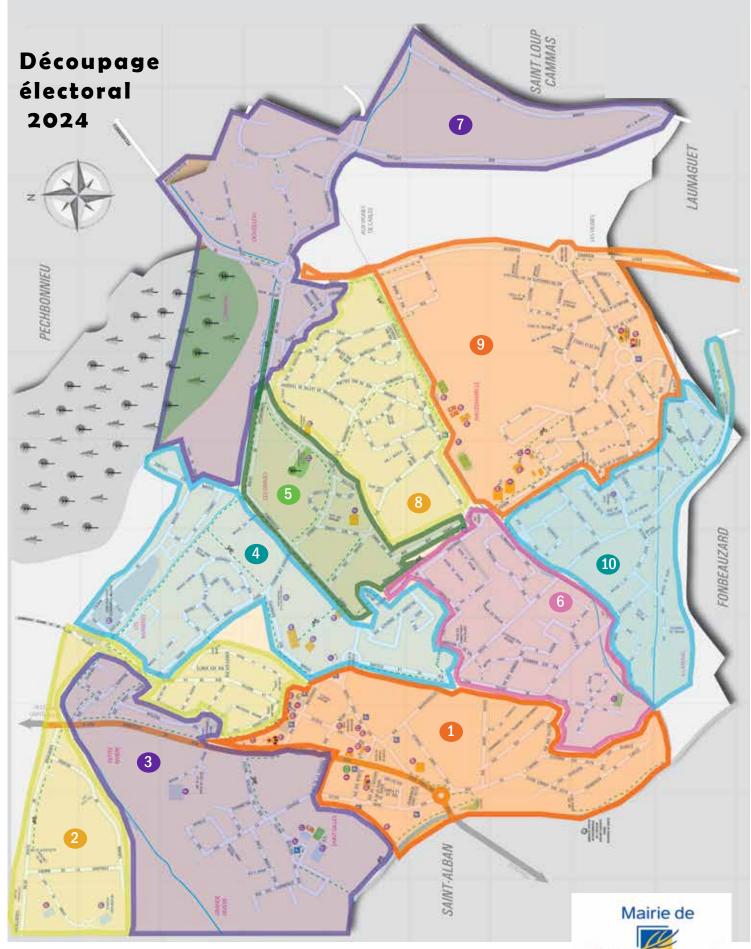
salle polyvalente Joséphine Baker



14h à 17h30, bal dansant animé par Jean Michel Guénichot Duo Goûter offert aux participants entrée 5 € pour les Castelginestois, 10 € pour les extérieurs



ELECTIONS Création de deux nouveaux bureaux de vote



Pour toute question, vous pouvez contacter le service élections au 05 61 37 75 20.

CASTELginest

Changement des bureaux de vote, vérifiez votre nouveau bureau de vote

Bureau 1 Centralisateur Salle Mauvezin 17 rue du Pont-Fauré

Acacias (rue des) Arenal (rue de l') Carles (promenade de) Charmilles (allée des) Chênes verts (allée des) Ecoles (1 au 24)(rue des) Erables (rue des) Escarpe (rue de l') Fort (rue du) Gaulle (grand'place Général de) Magressolles (rue) Neuve (rue) Ormeaux (allée des) Peupliers (rue des) Pompe (rue de la) Pont Fauré (rue du) Pont Vieil (rue du) Saint-Charles (rue) Saint-Gilles (promenade) Saint-Gilles (rue) Saint-Supéry (rue) Sports (rue des) Tilleuls (rue des) Tour de ronde (rue du)

Bureau Salle Anne-MarieTestou 29 rue des écoles

Ajoncs (rue des)
Barthe (rue de la)
Barthole (chemin de la)
Beau bois (impasse du)
Belbosc (chemin de)
Bertrand (place)
Bordeneuve (domaine)
Bordettes (rue des)
Bruguières (route de)
Ecoles (25 à la fin) (rue des)

Fleurs (rue des)
Fongauzy (impasse du)
Genêts (rue des)
Gleysette (rue de la)
Lou castel (place)
Loup (chemin du)
Madis (place)
Malconseil (rue)
Nauze (rue de la)
Ortalier (impasse de l')
Prins (rue des)
Pradelle (impasse de la)
Primavera (rue le clos)
Roquelaine (impasse)
Rosiers (rue des)

Bureau 4 Salle polyvalente J. Baker

Barrières (chemin des) Branly (rue Edouard) Claria (impasse Jean) Curie (rue Pierre & Marie) Eiffel (rue Gustave) Garenne (chemin de la) Hugo (rue Victor) Lamartine (rue)
Langevin (impasse Paul)
Lavoisier (rue Antoine)
Lumière (rue des Frères)
Naucou (chemin de)
Ourmet (rue de l')
Papin (rue Denis)
Pinsons (impasse des)
Pradelle (place de la)
Teularie (rue de la)
Tour Totier (impasse)

Bureau 5 Salle Polyvalente J.Baker

Chirac (avenue Jacques)
Costes (impasse Jacques)
Graves (du 1 au 20) (rue des)
Lilas (impasse des)
Pechbonnieu (route de)
Vignes (rue des)
Violettes (rue des)

Bureau 6 Salle polyvalente J. Baker

11 novembre 1918 (rue du) 8 mai 1945 (rue du) Anciens Combattants (place des) Bambous (rue des) Bressolles (impasse Paul) Buffebiau (1 à 50) (chemin de) Buissonnets (place des) Buissonnets (rue des) Camus (impasse Albert)

Cassin (rue René)
Castel Vieil (rue du)
Daudet (rue Alphonse)
Fonbeauzard (1 à 50) (route de)
Larouge (impasse)
Maraîchers (impasse des)
Marchet (rue Guillaume)
Moulin (impasse du)
Pigot (impasse Pierre)
Plantiers (1 à 19) (rue des)
Prés (rue des)
Ruisseau (impasse du)
Sescanet (rue du)
Valsegur (rue)

Bureau 8 Groupe scolaire Buffebiau

Astruc (rue Jean) Beausoleil (clos) Belluc (rue Camille) Clerc (rue Jean-Marie) Couly (rue Charles) Dumons (rue Jean) Foch (rue Maréchal) Franchet d'Esperey (rue Maréchal) Gallieni (rue Maréchal) Graves (21 à la fin) (rue des) Graves (chemin des) Joffre (rue Maréchal) Juin (rue Maréchal) Julia (Rue Pierre) Koënig (rue Maréchal) Lattre de Tassigny (rue de) Leclerc (rue Maréchal) Lyautey (rue) Mouëllo (rue Emile) Nauzemarelle (rue de) Ramondou (rue Louis) Rogos (rue de l'Abbé) Tabarly (rue Eric)

Bureau 9 Groupe scolaire Buffebiau

Aragon (promenade)
Aste (rue de l')
Autan (rue de l')
Bessières (route de)
Bleuets (impasse des)
Boulle (impasse)
Buffebiau (51 et +)
(chemin de)
Chasselas (impasse du)
Cheville (allée de la)
Coquelicots (rue des)
Fenaison (rue de la)
Fétuque (impasse de la)
Flânerie (rue de la)
Fléole (impasse de la)

Fontaine (rue Jean de la) Gascogne (rue de) Gounod (rue Charles) Grazidou (rue du) Jarre (allée de la) Joug (rue du) Lotier (allée du) Luzerne (rue de la) Martin (rue Henri) Millet (rue Jean-Francois) Moissons (rue des) Mozart (rue) Muscat (impasse du) Ravel (rue Maurice) Ravenelles (impasse des) Ray Grass (allée du) Rodin (rue Auguste) Tour (allée du) Trèfle (impasse du) Treille (rue de la) Vendanges (rue des)

Bureau 3 Salle Polyvalente J.Baker

Arc (rue Jeanne d') Aubépine (rue de l') Carasse (rue de la) Chassain (square Honoré) Chaumeton (rue Eutrope) Eglantine (rue de l') Eglise (rue de l') Grande rivière (rue) Grange (rue de la) Matéo (rue du docteur) Nauze de l'église (impasse) Neutre (place Jean-Francois) Pasteur (rue Louis) Peyrille (rue Francois) Saint-Pierre (rue) Tournesols (rue des) Villemur (route de)

Bureau 7 Groupe scolaire Buffebiau

Carosse (rue Jean & Marie)
Castillon (impasse du)
Charta (chemin de)
Collines (chemin des)
Côteaux (chemin des)
Daran (chemin de)
Douzillou (chemin de)
Gavarnie (rue de)
Levant (rue du)
Mader (impasse Armand)
Peyrandrieu (chemin de)
Peyrandrieu (impasse de)
Pic du Midi (rue du)
Pyrénées (avenue des)

Bureau 10 Groupe scolaire Buffebiau

Aiguillon (impasse de l') Aubrac (allée de l') Bearn (impasse du) Charolais (allée du) Delon (impasse Jean) Denis (rue Antoine) Esparcette (allée de l') Fonbeauzard (51 et +) (Route de) Gaulle (rue Charles de) Languedoc (impasse du) Limousin (allée du) Mansart (rue) Miquel (rue Jean-Baptiste) Mirande (place de) Moulin (rue Jean) Palissy (rue Bernard) Pépinière (rue de la) Plantiers (20 à la fin) (Rue des) Salengro (impasse Roger) Siret (rue Lucien) Soc (rue du) Sources (rue des) Trézégat (allée du) Virevent (impasse du) Zay (impasse Jean)

Elections, mode d'emploi

Les élections européennes du 9 juin 2024

Pas encore inscrit sur les listes électorales ?

Faites votre démarche avant le 1^{er} mai 2024 (en ligne sur service-public.fr) ou le 3 mai pour une inscription par courrier (attention, c'est la date de réception qui compte), ou directement à la Mairie de Castelginest.

Un doute sur votre inscription? Vérifiez votre situation sur service-public.fr «Interroger votre situation électorale».



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou en cas d'absence, pensez à désigner une personne pour voter à votre place à l'aide d'une procuration. Vous avez jusqu'à la semaine qui précède le scrutin pour faire la démarche.



Participer à la tenue d'un bureau de vote

Vous souhaitez vivre les élections de l'intérieur ?

Devenez assesseur bénévole et intégrez l'équipe d'un bureau de vote.

Faites votre demande à elections@mairie-castelginest.fr

ACTUS

TITRES D'IDENTITÉS, anticipez vos démarches!

Afin de ne pas passer à côté d'un examen ou d'un voyage prévus de longue date : anticipez vos démarches pour renouveler vos titres d'identité. Pour cela :

- Vérifiez la date d'expiration de vos documents d'identité
- Assurez-vous que votre passeport contient encore des pages disponibles
- Assurez-vous des conditions d'entrée dans le pays de destination

Pour faciliter vos démarches, réalisez une pré-demande en ligne :

https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votrecarte-didentite

La pré-demande en ligne ne vaut pas dépôt de dossier. Il vous appartient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix, pas nécessairement dans la commune où vous résidez.

La liste des communes habilitées est accessible sur le site

https://passeport.ants.gouv.fr

CAMBRIOLAGE: COMMENT RÉAGIR ET LIMITER LES RISQUES?

Vous êtes victime d'un cambriolage...

- Premier réflexe : gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le 17 immédiatement.
- Prenez des photos en attendant l'intervention de la gendarmerie ou de la police.
- Vous devez ensuite vous rendre sans délai dans la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police dont vous dépendez pour déposer plainte.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi déposer plainte par le biais d'un courrier papier adressé au Procureur de la République.

Quand vous vous absentez

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou courriel).
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.
- Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de notre Police Municipale (voir ci-dessous).



Comment limiter les risques de cambriolage?

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage!

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 17 OU LE 112. EN CAS DE DIFFICULTÉ À PARLER OU ENTENDRE, ENVOYEZ UN SMS AU 114.

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Ce service en ligne permet aux habitants, lors de leurs absences prolongées, de demander la surveillance de leur domicile. L'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages. L'inscription peut être effectuée tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, ce dispositif de police et de gendarmerie propose aux habitants de veiller sur leur domicile pendant leurs absences prolongées et de les prévenir en cas d'anomalie. Depuis le 20 juin 2022, cette démarche est dématérialisée. Plus d'infos ?

https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est arrivé en Haute-Garonne en 2012. Il est installé et actif de façon durable depuis 2018. La prolifération du moustique tigre est devenue un problème de santé publique. Actuellement, il n'existe pas de solution miracle pour l'éradication des larves mais grâce à des gestes individuels et collectifs permettant de lutter contre sa prolifération, le printemps et l'été seront plus agréables pour TOUS. Agissons tous ensemble pour lutter contre les moustiques, nous sommes tous concernés!

ACTIONS DE LA POPULATION

- ✓ Supprimez toutes les eaux stagnantes (coupelles de pots de fleurs et les vases, les seaux et autres matériels de jardinage)
- ✓ Recouvrez de moustiquaires vos bidons de récupération d'eau
- ✓Introduisez des poissons dans vos bassins ornementaux : ils se nourriront des larves
- ✓ Couvrez les piscines hors d'usage et évacuez l'eau des bâches ou traitez l'eau

80% des gîtes larvaires sont sur le domaine privé. L'action des citoyens est donc essentielle!



ACTIONS MUNICIPALES

Traitement antilarvaire:

Plusieurs passages entre mai et septembre. Le produit utilisé est un larvicide anti moustiques 100% écologique, totalement inoffensif pour les mammifères, les poissons, la faune et la flore aquatique.

Implantations de nichoirs à chauves-souris

La chauve-souris est capable de manger, par jour, entre 4 000 et 30 000 moustiques selon les espèces.

CONTINUER À FAVORISER LE RENOUVELABLE

Photovoltaïque

Dans la continuité de notre plan communal de sobriété énergétique, nous procédons désormais à la mise en place de panneaux photovoltaïques à l'école maternelle Jules Verne.

Les travaux débuteront ce 8 avril et l'installation durera jusqu'au 19 avril.



LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire est un nuisible dangereux pour l'homme et l'animal à cause de ses poils urticants et volatiles qui peuvent provoquer des allergies. Cet insecte a tendance à peupler les pins, en grande majorité, et les chênes.



MOYENS DE LUTTE

- Échenillage mécanique : méthode délicate, elle nécessite l'intervention d'un professionnel qui va enlever le nid et le brûler par la suite.
- Écopiège: installation d'un piège autour du tronc constitué d'une collerette et d'un sac pour récupérer les chenilles lors de leur descente. À la fin de la procession, le sac sera incinéré.
- Vous pouvez également faire appel à un professionnel.

SURVEILLANCE DU FRELON ASIATIQUE

Apparu en France en 2004, il a depuis envahi tous les départements hormis la Corse. C'est un grand prédateur de l'abeille domestique, de guêpes sociales et de mouches diverses. C'est un facteur de déclin supplémentaire pour l'apiculture européenne.

L'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) surveille son évolution via un formulaire de signalement disponible sur www.frelonasiatique.mnhn.fr

RECOMMANDATIONS POUR LIMITER LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE

L'efficacité du piégeage de printemps vis à vis des femelles fondatrices du frelon asiatique n'est pas démontrée selon l'INPN.

Cette méthode a un impact sur l'environnement et risque donc de desservir les espèces locales en les piégeant également et donc de favoriser l'installation du frelon asiatique. Même les pièges dits "sélectifs" ont un impact important sur les insectes "non cibles".

Dans l'attente de nouvelles découvertes et de moyens de lutte spécifiques, l'INPN préconise de suivre les recommandations suivantes :



- >> Éviter le piégeage des femelles fondatrices.
- >> Piéger uniquement au niveau des ruchers de juin à novembre.
- >> Détruire les colonies avant la période de reproduction au mois d'octobre. Pour cela, vous devez faire intervenir un organisme spécialisé ou informer la Mairie au 05.61.37.75.37 qui fera le nécessaire.
- >> Signaler la présence de nid sur www. frelonasiatique.mnhn.fr pour la mise en place de mesures de surveillance, de prévention et de lutte.

Plus d'informations concernant la lutte, les précautions à prendre, les piqûres, le signalement de nid....

sur www.frelonasiatique.mnhn.fr

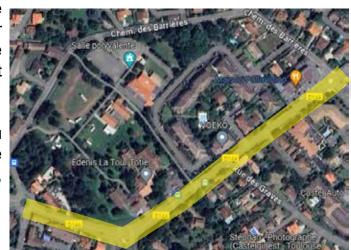
LES PROJETS COMMUNAUX

voies cyclables, patrimoine, bien-être des enfants

Nouvelle piste cyclable REV9

Les travaux d'aménagement et de prolongement de la piste cyclable qui va relier le rond-point de la Pradelle au chemin de Daran, sur environ 1km de piste cyclable, vont débuter au début de l'été.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre du projet Réseau Express Vélo de Toulouse Métropole car cette piste fait partie du REV 9, qui reliera Pechbonnieu à Saint-Lys.





Les Chimères

Dans le cadre de la conservation du bâtiment des Chimères, les travaux de couverture ont commencé le 21 mars, pour une durée de 3 semaines.



Cuisine centrale

La phase de démolition de l'ancienne cuisine centrale s'est achevée. La deuxième phase qui consiste, quant à elle, à la fondation des réseaux d'eaux usées a débuté en vue de l'agrandissement de la cuisine. Nous avons également fait l'acquisition de nouveaux équipements qui vont y être installés.

livraison: septembre 2024

1 400 000 €

LES BONNES RAISONS DE DEVENIR ASSISTANT MATERNEL A CASTELGINEST

Un métier reconnu:

- Une formation qualifiante L'accompagnement dans l'exercice de son métier
- Un lien privilégié avec l'enfant et un lien de confiance avec les parents...

Témoignage d'assistant maternel : « Quand on me demande mon métier, je dis souvent que je m'occupe de l'avenir »



Bonne raison no1

Les assistants maternels sont de vrais professionnels. Une fois qu'ils ont leur agrément délivré par la PMI (Protection Maternelle et Infantile), une première partie de formation s'effectue avant l'accueil du 1^{er} enfant. Ensuite, une deuxième partie de formation beaucoup plus poussée dans les 3 ans (formation qualifiante) est à effectuer.

Les contrats sont signés avec les parents. Le salaire est lissé sur 12 mois. Entre 390 et 770 euros nets par mois et par enfant selon le contrat.

Bonne raison n°3

Bonne raison n°2

Un assistant maternel est accompagné dans l'exercice de son métier. Il reste autonome mais pas seul : il y a la puéricultrice, le Relais Petite Enfance (RPE) et la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Le Relais Petite Enfance est très utile pour les assistants maternels, c'est un soutien moral, psychologique, grâce à l'animatrice qui est un vrai soutien pour les assistants maternels et les parents.

Les autres assistants maternels sont les collègues et non les concurrents, ils s'entraident.

Il existe des aides de la CAF pour les accompagner dans leurs projets.

Il y a une prime à l'installation délivrée par la CAF mais également un crédit à taux 0 % qui permet d'effectuer les travaux nécessaires demandés par la PMI pour votre logement afin de mieux accueillir les enfants.

Un lien privilégié avec l'enfant est un lien de confiance avec les parents!

C'est un travail à son domicile, ou dans les maisons d'assistants maternels (MAM).

Dès le premier entretien, les assistants maternels parlent avec les parents de leurs principes éducatifs. Un lien de confiance s'installe. Ça permet aux parents de voir si leurs méthodes correspondent à leurs valeurs. Confier l'enfant à l'assistant maternel c'est aussi travailler en équipe.

Témoignage d'assistant maternel : « Dans ce métier on voit évoluer l'enfant c'est merveilleux ! ».

Et en plus, à Castelginest nous avons une MAM et un Relais petite enfance.

Contact et permanences :

Sylvie Agar, responsable du Relais Petite Enfance municipal, est à votre disposition sur rendez-vous :

- Les mardi et jeudi de 14h à 17h15
- Le lundi, mardi et jeudi de 9h15 à 10h15 ou de 10h30 à 11h30 pour les ateliers d'éveil avec les enfants accompagnés de leur assistant maternel au Relais Petite Enfance situé :
 - 4 chemin des Barrières // Tél: 05 61 70 38 05 // courriel: rpe@mairie-castelginest.fr
 - Le vendredi de 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15

En dehors des permanences, un répondeur prend vos messages.





Basket fauteuil, un sport inclusif

Dans le cadre du service municipal Castel'Ados, plusieurs jeunes Castelginestois se sont rendus au Palais des Sports de Toulouse pour voir un match du Toulouse Iron Club face à Hurricane 92 Gennevilliers dans l'élite basket fauteuil. Ils ont pu, à la mi-temps du match, faire l'expérience de s'asseoir sur les fauteuils et tenter quelques paniers, une session sportive enrichissante!

Programme Castel'Ados vacances printemps



COUP DE POUCE

RAPPEL CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES

« Passer la pause de midi au calme avec des plats simples et délicieux faits maison : si c'est ce que vous avez prévu, venez jeter un coup d'œil chez « Pizza Fratelli ». Dans notre restaurant snack, vous profitez d'une cuisine rapide et simple dans un cadre agréable. La cuisine italienne vous gâtera avec sa vaste variété de délices culinaires. Notre cuisine faite maison réserve de belles surprises ».

09 81 92 11 17







Club de foot Castelginest



Autres manifestations:

Le dimanche 14 avril : VIDE GRENIER Club Bouliste Buffebiau (CBB) Salle polyvalente J. Baker

Le samedi 20 avril : SOIRÉE DANSANTE Comité du Jumelage Salle polyvalente J. Baker à partir de 19h30

Le dimanche 21 avril : **PÂQUES**Dolce Vita
Salle polyvalente J. Baker

Le dimanche 21 avril : JOURNÉE DE CHAMPIONNAT -TENNIS DE TABLE Gymnase P. de Coubertin

Le samedi 27 avril : FESTIVAL DE L'HERSAIN Salle polyvalente J. Baker à partir de 15h

SOLIDARITÉ

DON DU SANG

Prochaine collecte:

17 avril 2024

De 14h à 19h à la salle polyvalente Joséphine Baker, chemin des Barrières

Prise de rendez-vous (à privilégier) sur dondesang.efs.sante.fr



GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour la majorité, aimer les animaux de compagnie, c'est les protéger réellement. L'opposition refuse de voter en Conseil Municipal la subvention pour le refuge des animaux.

Depuis 2004, sous l'impulsion de Grégoire CARNEIRO, notre majorité a fait le choix politique d'agir en faveur des animaux de compagnie en détresse, abandonnés et en souffrance.

Nous avons été précurseurs dans la défense des droits des animaux en créant le seul refuge municipal de la métropole

Bien avant que le législateur ne prenne en charge le bien-être animal, nous avons porté des actions concrètes dans ce domaine. C'est pourquoi nous avons fait le choix de créer un refuge communal à Castelginest, le seul des 37 communes de Toulouse Métropole. Nous sommes très fiers de son utilité.

Ce refuge est géré par une association régie par la loi de 1901 fonctionnant avec des dons privés. La Mairie met à disposition des locaux et un agent municipal, rémunéré par la collectivité via une subvention du montant du traitement de cette personne.

Au-delà de la sensibilité de la cause animale, le Maire a le devoir de s'occuper des animaux errants, en divagation en particulier pour les chiens et les chats. Agir pour les animaux permet au quotidien l'exercice de ce pouvoir de police important pour la sécurité de tous.

Que deviendraient tous ces animaux sauvés sans notre aide?

Malgré l'utilité publique, la sensibilité humaine à l'enjeu de société envers les animaux, l'opposition municipale se désolidarise de manière constante depuis la création du refuge en refusant de voter cette aide vitale pour son maintien.

Nous regrettons l'attitude de l'opposition qui ne soutient pas le refuge

Lors du dernier conseil municipal, sur les 5 élus de l'opposition à notre majorité, 4 se sont abstenus (le 5ème était absent) sur le vote de la subvention de la Mairie de Castelginest à Agir pour les animaux.

Pourquoi l'opposition ne demande pas à ses amis politiques des autres communes de faire comme Castelginest ?

Cette position est incompréhensible pour nous car au lieu de contester la nécessité d'un tel service aux Castelginestois et Castelginestoises, ces élus devraient contester le fait que les autres communes n'en fassent pas de même. Ils devraient inviter leurs amis politiques à créer un refuge dans leur commune !

Ils ne pensent pas non plus aux bénévoles qui oeuvrent sans relâche pour sauver et prendre soin des chats et chiens sans foyer.

En refusant de voter, ils se désolidarisent clairement de la cause animale et de la lutte contre l'abandon, véritable fléau de société.

Pour notre part, nous sommes en accord avec nos principes de défense de la cause animale Lorsque nous lisons l'actualité récente dans ce domaine à proximité de Castelginest, nous pouvons être tous fiers d'avoir l'association Agir pour les animaux sur notre commune. Il s'agit de milliers de vies animales sauvées depuis sa création !

Sur les animaux, vous l'aurez tous compris, nous sommes clairs et sans ambiguïté : nous sommes là pour eux, avec humanité et nous remercions chaleureusement les nombreux bénévoles qui oeuvrent au quotidien pour les soigner et leur trouver des familles d'adoption.

C'est notre devoir d'élus et de citoyens!

Les élus autour du Maire CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, IRSUTTI Guillaume, VARLIETTE Viviane, MALET Jean-Pierre, MACHADO Claudine, ABEILHOU Stéphane, TAVENARD Olivia, BARBIER Pierre, MOUËLLO Françoise, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, MAGNA Christine, GARDES Philippe, BRISACIER Valérie, CREPEL Benoît, PERRET Marie, PELISSIER Claude, BOSQ Caroline, GOTTARDI Serge, LOIZEAU Marie, LAURENT Sandrine

GROUPE DE L'OPPOSITION

Où en est le Budget Participatif?

Voté en septembre dernier, annoncé dans le journal de novembre, ce budget de 20000€ vise à financer un ou des projets proposés par les habitants pour améliorer la ville.

Si nous nous félicitons de ce type d'initiative que nous portons depuis 2020, plusieurs questions se posent:

Pourquoi un délai si court pour soumettre le dossier (1 mois)?

Quel mode de fonctionnement du comité de sélection? sa composition?

Ne voyant pas venir le vote en ligne par les habitants, prévu du 1er février au 3 mars, et n'ayant pas eu d'informations, nous avons posé la question lors du Conseil Municipal du 5 mars.

M. le Maire a répondu que 2 dossiers ont été déposés par des habitants, mais qui relèvent du champ de compétence métropolitaine. Pas de projet donc pour cette année...

Pour nous c'est un rendez-vous manqué avec les citoyens.

Nous encourageons, pour l'année prochaine, une communication et une organisation mieux adaptées.

De notre côté, nous resterons vigilants quant au processus de sélection et continuerons à défendre les intérêts des habitants de Castelginest.

BESSIERE Maryline, DARDENNE Paul, BOSIO Raphaël, MAUSSAC Florian, RAFFENAUD Nicolas





PRUNELLE

"J'ai été déposée au refuge à l'âge de 13 ans suite à une séparation. Mon papa m'a gardée, puis il a rencontré une nouvelle compagne. Elle n'était pas trop chats, et puis j'étais la minette de l'ancienne compagne...

Alors je me retrouve là, j'attends une famille qui m'aimera pour mes vieux jours et me fera oublier cet abandon...»

Prunelle est à l'adoption en panier retraite dans le département 31 et limitrophes (mais nous étudions toute proposition sérieuse en dehors du département).

Prunelle est une mamie toute sage ; elle n'a pas de problème de santé. Elle ne demande qu'un dodo douillet et des câlins. Elle sera le seul animal du foyer.

Joyeux est un adorable mâle type Pointer de 6 ans. Comme son nom l'indique, c'est la joie de vivre incarnée : malicieux, joueur, très câlin, c'est un amour! Trouvé errant, pas identifié, pas réclamé, il cherche un nouveau foyer...

Joyeux est un gentil loulou qui aime la compagnie de ses congénères. Au refuge, il dort blotti contre Bella, pensionnaire permanente, elle aussi de type Pointer. Ils partagent aussi de grandes parties de jeu. Pour cette raison, il vivra de préférence avec une copine chien déjà dans le foyer. Il sera placé plutôt en maison avec jardin bien clôturé. Les ententes avec les chats sont à vérifier. Ouvrez votre cœur à cet amour il vous rendra tellement heureux!



CONTACT : REFUGE AGIR POUR LES ANIMAUX 13 chemin du Loup à Castelginest 06 12 16 59 57 agirpourlesanimaux@yahoo.fr



GUIDE DU TRI ET DE LA COLLECTE

Pensez à sortir vos ordures ménagères, encombrants et déchets verts uniquement la veille de la date de collecte



13





ORDURES MENAGÈRES

collecte les vendredis matins, bacs à sortir le jeudi soir

RECYCLABLES

collecte un jeudi sur deux,

bacs à sortir un mercredi soir sur deux

Prochaines dates: 11 et 25 avril 2024 et 9 et 23 mai 2024

DÉCHETS VERTS

collecte 2 ou 3 jours par mois, bacs à sortir la veille de la collecte prochaines dates :

Secteur 1: 4 et 18 avril 2024, 2, 16 et 30 mai 2024

Secteur 2: 5 et 19 avril 2024, 3, 17 et 31 mai 2024

Pour les gros volumes (+ de 1m³), pensez à vous rendre dans une déchèterie!

ENCOMBRANTS

collecte sur rendez-vous obligatoirement, inscription soit au 0 800 201 440 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h), soit par la prise de rdv en ligne sur https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr

Prochaines dates:

Secteur 1: 14 mai 2024

Secteur 2: 15 mai 2024

LIEUX DE DÉPÔT VERRE

Vous pouvez déposer les verres dans nos recup'verre situés

- 4 rue Gustave Eiffel
- 10 place Bertrand
- 24 chemin des Barrières
- 3 rue des Vignes
- 16 rue Maréchal Juin
- 62 rue des Graves
- 4 place des Buissonnets
- 1 rue des Érables
- 6 place Mirande
- ch. de Buffebiau (Mairie annexe)
- parking Saint-Gilles
- rue de l'église

VÊTEMENTS

Vous pouvez déposer vos vêtements dans nos dépôts situés:

- rue Jean Dumons
- rue des vignes (au niveau du giratoire)
- rue des écoles (face à la Poste)



DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Saint-Alban vous accueille :

- -du mercredi au lundi de 8h30 à 18h
- -fermée le mardi et les jours fériés

Zi du Terroir Impasse Rouquette 31140 SAINT-ALBAN 05.61.09.17.46

> Pensez au Pass Déchèterie!

Pensez à commander votre composteur individuel en ligne sur le site de Toulouse Métropole https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/

